

L'Institut Georges Pompidou
se consacre à la mémoire et à
l'histoire de Georges Pompidou,
en collaboration avec les meilleurs
spécialistes de la période et en
partenariat avec
les Archives nationales.

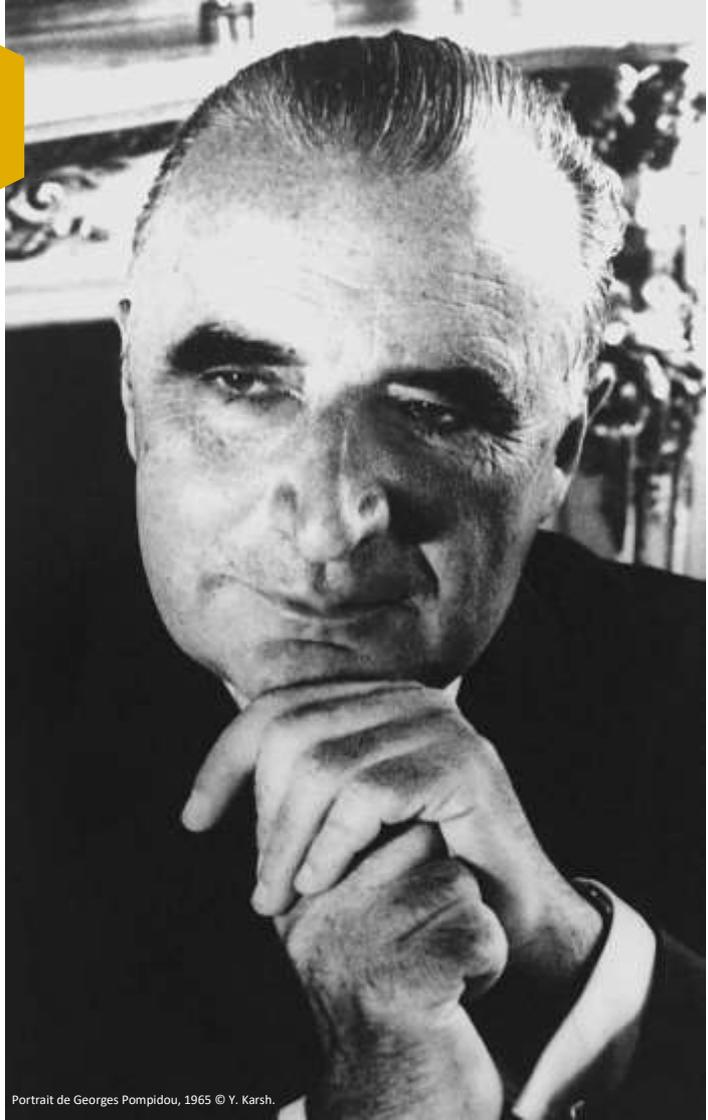
Il a été fondé en 1989
par Pierre Messmer
et par Édouard Balladur.

Il est reconnu d'utilité publique
depuis 1993.

www.georges-pompidou.org

2020

Je soutiens l'Institut Georges Pompidou



L'Institut Georges Pompidou est habilité à recevoir des dons, des legs, et des actions de mécénat.

Les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

- un don de 1000 euros ne vous coûte en réalité que 333 euros.
- une adhésion à 150 euros ne vous coûte que 50 euros.

Vous pouvez opter pour un prélèvement mensuel à partir de 10 euros, en précisant le montant exact mensuel, votre numéro IBAN et votre code BIC.

Règlement par chèque ou par virement bancaire :

IBAN FR7630004025040001001331324 / BIC BNPAFRPPPOP)

Je soutiens et j'adhère à l'Institut Georges Pompidou

- 150 euros (bienfaiteur)
- 80 euros (membre simple)
- 15 euros (moins de 35 ans)
- Je fais un don d'un montant de..... euros

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mél :

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ENGAGEMENT ET DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Institut Georges Pompidou
6, rue Beaubourg, 75004 Paris, 01 44 78 41 22 / secretariat@georges-pompidou.org